

Alleennes

Ville Nature & Histoire

Les Marais Infos

Mensuel d'Information



allennes.fr



[ville-allennes-les-marais](https://www.facebook.com/ville-allennes-les-marais)



MAI 2021

SOMMAIRE

PAGE 1

-Edito

PAGE 2

-Calendrier des événements

-Don du sang

-Nouveau sur Allennes

PAGE 3

-Portail famille

-Accueil de loisirs d'été

-Police Municipale

PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle

-Expression politique

EDITO

Devant les difficultés rencontrées par les particuliers pour prendre rendez-vous pour se faire vacciner contre la COVID, la municipalité s'est rapprochée de l'hôpital de SECLIN, afin d'obtenir des créneaux de vaccination plus facilement. Ainsi, les personnes âgées de 60 ans et plus, peuvent contacter la mairie pour s'inscrire, au 03 20 62 92 40, afin d'obtenir un rendez-vous. De plus, les personnes qui ne disposent d'aucun moyen de locomotion, le signaleront lors de l'entretien téléphonique ; la municipalité se chargera alors du transport du domicile jusqu'au lieu de vaccination. Nous vous rappelons que le fait d'être vacciné n'empêche pas de respecter les gestes barrières et les mesures sanitaires en vigueur.

C'est dans ce contexte sanitaire particulier que se dérouleront les scrutins pour les élections régionales et départementales les 20 et 27 juin prochains. Afin d'organiser au mieux ces élections, les personnes désireuses de participer aux opérations électorales peuvent se faire connaître dès à présent en mairie, au 03 20 62 92 40.

Bien à vous.

Le Maire, G. MAYOR



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

*Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.*

*Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40*

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00

Le samedi de 9h à 11h

**Attention : l'activité colis reste
suspendue**



CALENDRIER DES EVENEMENTS

Services communaux et Agence Postale

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SERVICES COMMUNAUX, ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES AINSI QUE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE LE VENDREDI 14 MAI

Nous vous informons que suite au jour férié de l'Ascension (jeudi 13 mai), les services communaux (garderie, restaurant scolaire), administratifs et techniques seront exceptionnellement fermés le vendredi 14 mai. Néanmoins, une permanence uniquement pour inscription sur les listes électorales se tiendra de 9 h à 11h.

Les services administratifs de la mairie et l'Agence Postale Communale seront également fermés le samedi 15 mai au matin.

Nous vous remercions de votre compréhension.

NOUVEAU!

Nous vous informons de l'ouverture d'un Relais d'Assistantes Maternelles dès le mois de septembre, il sera situé au 9 rue sonneville. Un lieu d'information à destination des assistantes maternelles et des parents Allenois. Plus d'informations dans le prochain numéro.



VILLAGE EN FLEURS CONCOURS MAISONS FLEURIES



Cette année, alors que les beaux jours arrivent, la commune d'Allennes les Marais organise un concours de maisons fleuries (jardins, façades et fenêtres / balcons visibles uniquement de la rue). Ouvert à tous, cet événement récompense les allenois qui participent au fleurissement et à l'embellissement de la commune.

Inscrivez-vous jusqu'au 21 mai 2021 en déposant le bulletin d'inscription joint (règlement disponible sur le site et la page Facebook de la commune). Le jury passera courant juin pour juger et photographier vos créations.



Les récompenses seront attribuées à l'occasion de la remise des prix du concours prévue au cours du 4^{ème} trimestre. La remise des prix donnera lieu à une cérémonie si les conditions sanitaires le permettent.

DON DU SANG

Près de chez vous quelqu'un a probablement besoin de votre sang, de plasma ou de plaquettes. Alors, partagez votre pouvoir en donnant votre sang à Annœullin (salle des fêtes) lors de la prochaine collecte de sang le **MARDI 11 MAI**.

Comment faire ?

⇒ Rien de plus simple en vous rendant sur le site : en.efs.sante.fr

et choisissez le créneau horaire qui vous convient le mieux en vous évitant les temps d'attente, avec l'assurance que toutes les conditions d'hygiène sanitaire soient respectées.

LE DON DU SANG, MAINTENANT C'EST URGENT !

NOUVEAU SUR ALLENES

Paysa'li

Paysagiste et Arboriste grimpeur diplômée :

Aménagement paysagers, élagage abattage, entretien de jardin

Alicia DURIEZ 06.72.66.07.18 / paysali.duriez@gmail.com



La facture correspondant aux activités périscolaires de **AVRIL 2021** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé).

Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie.

Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.

RAPPEL

ACCUEILS DE LOISIRS POUR MINEURS (scolarisés) JUILLET - AOÛT

MATERNEL (Enfants scolarisés)

De 3 à 5 ans

PRIMAIRE de 6 à 10 ans

Du 12 au 30 juillet et du 9 au 27 août

Les inscriptions s'effectueront **impérativement** sur le « portail famille » du **17 mai au 12 juin inclus**.

PRE-ADOLESCENTS de 11 et 12 ans

-Du 12 au 16 juillet (sur Allennes)

-Du 19 au 23 juillet (Parc d'Olhain)

Limité à 24 inscriptions.

Attention : tarification spécifique liée à l'activité.

-Du 26 au 30 juillet (sur Allennes)

-Du 9 au 27 août (sur Allennes)

ATTENTION : PLACES LIMITEES

-Pour les **familles déjà inscrites** sur le portail, il suffira d'aller réserver la ou les semaine(s) souhaitées. **Les parents souhaitant ajouter un enfant sur le portail, doivent se rendre en mairie retirer une « fiche inscription enfant ».**

-Pour les **familles non inscrites** sur le « Portail famille », il est obligatoire de passer en mairie retirer un dossier d'inscription, le plus rapidement possible, et ce avant la fermeture du délai d'inscription au portail.

ADOLESCENTS de 13 à 17 ans

-Du 12 au 16 juillet (sur Allennes)

-Du 19 au 29 juillet (séjour itinérant)

limité à 12 inscriptions

(Attention : contacter Benjamin au local jeunes au 06.86.27.84.85

Les réservations au restaurant scolaire et à la garderie se font comme pendant les périodes de classe par le biais du « Portail famille ».

Les réservations des accueils de loisirs ainsi que la facturation se font à la semaine.



POLICE MUNICIPALE

Promenade dans les champs : attention danger !

Le champ que vous allez traverser est presque toujours l'outil de travail d'un agriculteur, pas un terrain de jeu !

En cette période de confinement nous sommes nombreux à faire un jogging, une randonnée, promener notre chien. Nous sommes pour certains, chanceux, à la campagne... mais gardons en tête que la campagne est en grande partie l'espace de travail des agriculteurs, pour produire des aliments de qualité, dans le cadre de circuits courts, que nous avons de plus en plus à cœur de soutenir. Il est aisé de confondre une prairie avec un champ de céréales, tout juste levées !

Ne prenons pas le risque de détruire le stock nécessaire à un éleveur pour nourrir son troupeau pendant plusieurs mois !

Alors ne détruisons pas les champs et restons sur les chemins.



DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont tolérées seulement dans les caniveaux, à l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- les voies publiques ;
- les trottoirs ;
- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants.

Et tout cela par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.





Réseau des Médiathèques de la Haute Deûle



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : Lundi 16h– 18h30 / Mercredi 10h–12h et 14h–18h / Vendredi 16h–18h



Dès que possible, retrouvez vos services principaux dans le Réseau des médiathèques de la Haute Deûle, à savoir :

- une ouverture relayée qui vous permet de vous rendre dans une médiathèque du lundi au samedi,
- la possibilité d'emprunter où vous voulez et de rendre vos emprunts dans n'importe quelle médiathèque, le réseau se chargeant de la navette interne,
- la faculté de réserver des livres, CD et magazines sur place ou par internet en vous connectant à votre compte lecteur,
- la newsletter qui vous permet d'être informé directement de nos évolutions, animations futures et de nos horaires (la Médiathèque Henri Delacroix sera fermée le vendredi 14 mai, les horaires des autres structures seront communiqués sur notre site).

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h–18h/ Mercredi 10h–12h et 14h–18h/
Jeudi 15h–18h/ Vendredi 15h–18h30 / Samedi 10h–12h et 14h–17h30



Pas de programmation d'évènements en cours pour le mois de mai.

EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE MAJORITAIRE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

Après quelques tracasseries administratives le bâtiment qui abritera le Relais d'Assistantes Maternelles et la micro-crèche ouvrira ses portes début mai. Le projet lancé en mars 2020 est achevé et apportera un plus indéniable pour la petite enfance.

Nous nous consacrons maintenant à la construction du nouveau restaurant destiné aux scolaires et aux aînés. Le permis de construire est en cours de finalisation et la consultation pour la démolition des bâtiments anciens est close, la commission d'appel d'offres statuera à ce sujet fin avril. Avec l'accord de la famille, ce nouveau restaurant portera le nom de René MAS, ancien élu de la commune, qui a beaucoup œuvré pour le bien-être des enfants. Les travaux qui dureront une année débuteront en septembre.

Ainsi, les projets se concrétisent, à l'image la réfection de la voirie de l'ex cité EDF, planifiée en septembre 2020 et du plan de déplacement, pour lequel les mesures de circulation sur le terrain débuteront fin mai suite à vos participations. Allennes avance, toujours avec vous !

GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Vous avez dit « restaurant scolaire » ?...

Lors du dernier Conseil municipal, ce sujet a encore été source de polémiques. Nous répétons une nouvelle fois que nous ne sommes pas contre la réalisation de ce restaurant. Même si la majorité le dit, nous ne sommes pas du tout opposés à assurer le bien-être des enfants.

Recentrons donc le débat. Il faudrait autoriser un emprunt, des demandes de subventions, desancements d'appel d'offre pour un total de 1,6 millions d'€ alors que depuis le début, nous n'avons vu aucun schéma ni même la moindre esquisse. Quand nous le demandons, on nous dit qu'il n'y en a pas. Nous pensons le contraire, reprochons cette opacité et c'est la raison pour laquelle nous votons contre les délibérations à ce sujet.